



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **38-13**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 18 septembre 2013**

Le dix-huit septembre deux mil treize, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Date de convocation : 05 septembre 2013

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 13

Présents : Michel BAFFERT, Valérie BELLE, Yannick BOULARD, Sylvain CIALDELLA, Christian COIGNÉ, Claudine DIDIER, Jacques GAUTHIER(2, pv de M REPELLIN), François GILABERT, Véronique GONNET, Marylin MASTROMAURO, Patrick MOLINARO, Jacqueline TESSAIRE.

Absents excusés : Aldo CARBONARI, Jeanine CARRIER, Gisèle FRIER, Guy JULLIEN, Marcel REPELLIN, Denis ROUX.

Secrétaire de séance : Véronique GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : INSERTION- EMPLOI

- **PLIE de l'agglomération Grenobloise porté par la METRO : Validation de l'appel à projet 2014 du FSE pour l'action Chargé de relations entreprises**

Rapporteur : Yannick BOULARD

Le Vice-président expose :

Depuis 8 ans la MIPE s'est clairement orientée vers le développement des relations avec les acteurs économiques du territoire.

L'objectif est de connaître le tissu économique local dans le but de rapprocher les publics (Demandeurs d'emploi) des employeurs.

Depuis 2005, une personne est spécialement affectée à la coordination des relations économiques que la MIPE entretient avec les employeurs du territoire. Orientation renforcée depuis 2006 par l'affectation de cette personne sur le dispositif des chargés de relations entreprises, dans le cadre du PLIE.

Le chargé de relations entreprises (CRE) assure une mission de conseil auprès des autres conseillers emploi de la structure et intervient sur les étapes de parcours des participants lors de la mise à l'emploi. Par ailleurs elle produit les outils de suivi et d'évaluation de la mission. (Logiciel de collecte des offres, suivi des offres et des positionnements, informations économiques, suivi des plans d'action ...)

L'intermédiation avec les entreprises objet de la présente opération est assuré par 1 personne au sein de La maison intercommunale pour l'emploi pour 0,5 ETP, pour un montant de 17 974,90 € auxquels se rajoute les dépenses directes de l'action 3594,98 €.

Le présent dossier de subvention correspond aux 0,5 ETP pris en charge cofinancés à 50% par le FSE ainsi que les frais directs de l'action. Les 50% restant étant financés par le SIRD sur ces fonds propres

BUDGET PREVISIONNEL 2014 DE L'ACTION

Postes de dépenses	Année 2014		Financeurs (a)	€	%
Dépenses directes	21 569,88€	100%			
1. Personnel	17974,90 €	83.33%	1. Fonds social européen (FSE)	10 784,94 €	50%
2. Fonctionnement			2. SIRD	10 784,94 €	50%
3. Prestations externes					
4. Liées aux participants					
5. Dépenses indirectes de fonctionnement	3594,98€	-			
6. Dépenses en nature	- €	-			
Dépenses totales	21 569,88 €	100%	Ressources totales	21 569,88 €	100%

Sur la base du budget prévisionnel ci-dessus, le SIRD s'engage à cofinancer le coût de l'opération CHARGE DE RELATION ENTREPRISE PLIE pour un montant prévisionnel maximum de 10784,94 € soit 50 % du coût de l'opération. Ce cofinancement pourra être réajusté si le montant réalisé est inférieur au prévisionnel.

Après débat, il convient de valider le projet d'accompagnement intermédiation avec l'entreprise porté par le PLIE ainsi que le budget prévisionnel 2014
Le comité syndical,

☞ VALIDE le Projet d'intermédiation avec les entreprises porté par le PLIE

☞ VALIDE le budget prévisionnel 2014 de l'opération.

☞ AUTORISE le président à signer tout document relatif à la présente demande de subvention

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 19 septembre 2013

Le Président,
Christian COIGNE


